

CHAMPIONNAT DE FRANCE SLALOM

Avenant N°2 aux instructions de course

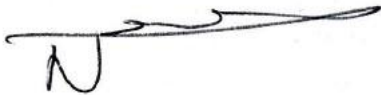
12. LE DEPART

Rajout aux Instructions de Course :

12.6 L'ensemble des flottes RRD120 minime filles, RRD120 espoir Filles, et F42 filles regateront dans la meme flotte à partir du 29 octobre 2025.

Les classements seront établis avec recalcul de points par catégogie.

Bernard Nouailhas
Président du Jury



Julien MAGURNO
Délégué Technique Fédéral

